



Sainte-Hélène-de-Chester

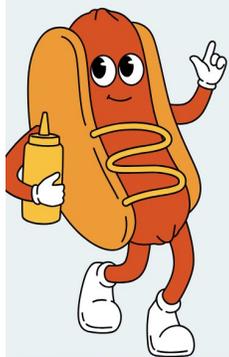
Briller par nos panoramas

Le Sainte-Hélène

Année 12, n° 5
Édition du 16 août 2024

INVITATION SPÉCIALE!

Fête du Village



Samedi 24 août 2024

15h - Jeux d'habiletés
(prix à gagner)

18h - Souper

Centre sportif Aciers Solider
Beau temps mauvais temps!



À VOIR DANS CE NUMÉRO...

Mot du conseil p. 3

Items interdits au garage municipal.. p. 4

Nouvelles normes piscines..... p. 5

Éveil à la foi..... p. 6

Sondage Halloween 2024..... p. 7

Nouvelles de la Bibliothèquep. 8-9

Offre d'emploi..... p. 10

MAE sondage aînésp. 13

UTA..... p. 14

Avis publics p. 15-16

La Phragmitep. 17

Marché en couleursp. 18

Rétrospectives des conseils..... p. 19 à 21

ARPAM p. 22



**Jeu gonflable, jeux d'habiletés,
épluchette de blé d'inde, hot dogs, feu de
joie et film pour la famille en soirée!!**



**Organisateurs: Sophie Chadillon, Joanie Roy, Steeve Binette,
Yvan Ouellette, Alexandre Thibault et Johan Provencher**

Municipalité Sainte-Hélène-de-Chester
440, rue de l'Église
Sainte-Hélène-de-Chester (Qc)
GOP 1H0

Téléphone : 819 382-2650
Télécopieur : 819 382-9933

municipalite@sainte-helene-de-chester.ca

www.sainte-helene-de-chester.ca

Ste Hélène de Chester

Le Sainte-Hélène

Le Sainte-Hélène, se veut un outil promotionnel régional. C'est aussi de l'information municipale sur les activités culturelles et sociales.

Prochaine parution : octobre 2024

La date de tombée pour nous faire parvenir vos textes : le 26 septembre 2024

administration@sainte-helene-de-chester.ca

Merci aux collaborateurs qui fournissent régulièrement ou occasionnellement des textes pour la réalisation des bulletins :

Chantal Baril, Yvan Ouellette et Olivier Lecomte

Montage : Marie-Claude Vallée

Pensée du mois

Sourire mobilise 15 muscles, mais faire la gueule en sollicite 40. Reposez-vous : Souriez!



Auteur : Christophe André, écrivain et psychiatre français

Administration municipale

Maire : Christian Massé

Directrice générale : Chantal Baril

Adj. administrative : Marie-Claude Vallée

Conseillers et conseillères :

Siège #1 : André Thibodeau

Siège #2 : Julien Fournier

Siège #3 : Marie V. Laporte

Siège #4 : Catherine Belleau-Arsenault

Siège #5 : Geneviève Bergeron

Siège #6 : Nicolas Paris-Lafrance

Horaire du bureau municipal

Lundi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Mardi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Mercredi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Jeudi : 9 h à 12 h et 13 h à 16 h

Vendredi, samedi, dimanche : FERMÉ

Horaire de la Bibliothèque

Dimanche : 9 h 30 à 11 h 30

Lundi : 13 h 15 à 16 h 15
(à compter du 9 septembre)

Mercredi : 18 h 30 à 21 h 00



Prochaines séances du conseil :

3 septembre et 1^{er} octobre 2024

Versement de taxes

Prochain versement de taxes foncières :

Le 21 octobre 2024

MOT DU CONSEIL

Chères citoyennes, chers citoyens,

Comme vous l'avez sûrement constaté, les travaux de construction des bureaux municipaux et de la bibliothèque sont commencés. Votre équipe municipale travaille, au quotidien, avec les gestionnaires du projet et l'entrepreneur pour s'assurer de l'avancement du projet dans le respect des budgets et des délais prévus. C'est la concrétisation d'un projet qui demande beaucoup d'énergie et dans lequel nous continuons de croire à titre de levier culturel et social pour la Municipalité.

Dans un autre ordre d'idée, les fortes pluies des derniers jours ont détérioré des tronçons de nos routes. La Municipalité fait présentement tout ce qui est possible afin d'effectuer les réparations dans les meilleurs délais. Nous vous recommandons d'adapter votre conduite à cette situation temporaire.

Puisque nous sommes une Municipalité amie des aînés, vous recevrez prochainement par la poste un court sondage à remplir **seulement par les gens de 65 ans et plus**, concernant vos besoins pour rester actifs, en sécurité et en santé, le plus longtemps possible à Sainte-Hélène-de-Chester. Votre comité vous encourage à être nombreux à le remplir afin de pouvoir mieux évaluer vos besoins et de vous proposer des activités et services qui y répondent. Vous trouverez plus d'informations à la page 13.

Nous profitons de l'occasion pour vous inviter à venir festoyer avec nous au Centre sportif le samedi 24 août prochain pour la Fête du village. Il y aura un jeu gonflable, des jeux d'habiletés, épiluchette de blé d'inde, hot-dogs, feu de joie et la présentation d'un film. Beaucoup de plaisirs, beau temps mauvais temps!

En terminant, l'été se poursuit. Nous vous souhaitons de vous accorder des périodes de repos bien mérité.

Au plaisir de vous rencontrer!

Votre Conseil municipal :

M. Christian Massé, maire

M. André Thibodeau, conseiller siège #1

M. Julien Fournier, conseiller siège #2

Mme Marie V. Laporte, conseillère siège #3

Mme Catherine Belleau-Arsenault, siège #4

Mme Geneviève Bergeron, conseillère siège #5

M. Nicolas Paris-Lafrance, conseiller siège #6



ITEMS INTERDITS AU GARAGE MUNICIPAL— RAPPEL



Nous vous rappelons qu'il est interdit de laisser des pneus sur jantes (avec rims) au garage municipal. Nous ne prenons que les pneus sans les jantes (rims) avec une dimension maximale de 24.5 pouces.

Il est aussi interdit d'apporter des bonbonnes de propane vides. Celles-ci doivent être rapportées à une des stations-service Sonic ou chez Hamel Propane à Victoriaville.

Ce qu'il faut savoir c'est que ces items ne font pas partie de nos programmes de récupération et nous devons en assumer les frais lorsque nous devons les réacheminer au bon endroit.

Nous vous remercions de votre compréhension et votre collaboration.

BUREAU MUNICIPAL FERMÉ—PROCHAINS FÉRIÉS



Prendre note que le bureau municipal sera fermé le **lundi 2 septembre** pour la Fête du travail ainsi que le **lundi 14 octobre** en raison de l'Action de grâce.

Merci.

CAHIER DE CIRCULAIRES RADDAR

Nous avons le plaisir de vous annoncer qu'à partir de la semaine du 19 août, le cahier de circulaires raddar sera distribué en version papier dans votre boîte aux lettres. La distribution sera effectuée par Postes Canada une fois par semaine, au plus tard le jeudi. Le jour de distribution pourra varier d'une semaine à l'autre.

Vous pouvez aussi consulter le cahier sur www.raddar.ca ainsi que les différentes circulaires sur les sites internet des détaillants.

INSPECTEUR EN BÂTIMENT ET EN ENVIRONNEMENT



Pour toutes demandes de permis et/ou certificats (disponibles sur le site de la Municipalité ou au bureau municipal), celles-ci doivent m'être **transmises par courriel** à l'adresse permis@sainte-helene-de-chester.ca.

Si vous avez des questions concernant les permis, le zonage ou la réglementation, vous avez la possibilité de m'envoyer un courriel à l'adresse mentionnée ci-haut ou de me laisser un message sur ma boîte vocale au 819 752-2444, poste 4258. Je vous rappellerai dans les meilleurs délais.

Édouard Beurivage, inspecteur en bâtiment et en environnement

NOUVELLES NORMES POUR LA SÉCURITÉ DES PISCINES

Si vous avez une piscine, sachez qu'une nouvelle réglementation provinciale entrera en vigueur à compter de septembre 2025.

Bien que les propriétaires d'une piscine construite avant 2010 bénéficiaient d'un droit acquis, toutes les piscines existantes devront désormais être conformes aux nouvelles normes. Cette date avait été reportée durant la pandémie en raison de la pénurie de matériaux et de main-d'œuvre.



Voici ce que vous devez savoir :

Parmi les règles à respecter, il est obligatoire de protéger les piscines creusées ainsi que les piscines hors terre de moins de 1,2 mètre de hauteur par une enceinte solidement ancrée au sol, difficile à escalader et mesurant au moins 1,2 mètre de hauteur. Cette enceinte doit également empêcher le passage d'une balle de 10 cm de diamètre.

Toutes les portes donnant accès à la piscine devront être équipées d'un système de fermeture et de verrouillage automatiques. Le loquet doit être installé du côté intérieur de l'enceinte, dans la partie supérieure de la porte.

L'accès aux piscines hors terre de plus de 1,2 mètre sans enceinte devra pouvoir être contrôlé par une échelle amovible munie d'une portière de sécurité qui se referme et se verrouille automatiquement, ou à partir d'une plateforme dont l'accès est sécurisé par les mêmes normes mentionnées ci-dessus.

Le filtreur et tout autre appareil de fonctionnement doivent être installés de manière à ne pas pouvoir être utilisés pour grimper par-dessus l'enceinte ou la paroi de la piscine, soit à plus de 1 mètre de la paroi de la piscine ou de l'enceinte lorsqu'ils sont installés à l'extérieur de l'enceinte.

Une bande de dégagement de 1 mètre doit être maintenue autour de l'extérieur d'une enceinte ou de la paroi d'une piscine lorsqu'elle n'est pas entourée d'une enceinte.

Le règlement ne s'applique pas aux spas, à l'exception de ceux pouvant contenir plus de 2000 litres d'eau, aux plans d'eau naturels, ainsi qu'aux jardins d'eau et autres bassins décoratifs qui ne sont pas destinés à la baignade.

Pour toute question à ce sujet, contactez M. Édouard Beurivage, inspecteur en bâtiment et en environnement, par téléphone au **819 752-2444, poste 4258**, ou par courriel à permis@sainte-helene-de-chester.ca. Vous pouvez également consulter le site du gouvernement du Québec : <https://www.quebec.ca/habitation-territoire/piscines-et-spas/securite-piscines-residentielles/securisez-piscine>

Merci de veiller à ce que vos installations soient correctement sécurisées afin de réduire le risque de noyade chez les jeunes enfants.

Sources : Radio-Canada et Gouvernement du Québec

ÉVEIL À LA FOI



INSCRIPTIONS AUX PARCOURS DE CATÉCHÈSES

ÉVEIL À LA FOI

C'est le moment d'inscrire votre enfant au parcours de catéchèses de l'Éveil à la foi offert aux enfants pour l'ensemble des communautés de la paroisse.

Cette démarche est offerte à tous les enfants âgés de 8 ans et plus. Il s'agit de l'étape qui mènera votre enfant aux sacrements du Pardon et de la Première Communion, et après à la Confirmation.

Vous pensez à inscrire votre enfant?

Vous avez des questions?

Vous aimeriez vous impliquer?

L'éveil à la foi est l'étape pré-requise pour accéder aux trois sacrements énoncés plus haut.

Pour inscription ou toutes informations, communiquez avec Luc Martel (agent de pastorale) au 819-364-5116 ou au lmfraternite@hotmail.ca.

Les activités commenceront au début octobre 2024.

Veillez noter que les parents (sans les enfants) seront convoqués à une rencontre d'informations avant le début des activités.

Luc Martel, agent de pastorale

BABILLARD



Vous avez quelque chose à vendre? Vous voulez offrir vos services ou vous êtes à la recherche de quelque chose en particulier? Contactez nous pour réserver un espace dans la section Babillard. La première publication est gratuite!

Par téléphone au **819 382-2650**

ou

par courriel à : administration@sainte-helene-de-chester.ca



SONDAGE—HALLOWEEN 2024

SONDAGE POUR LA FÊTE D'HALLOWEEN



QUELLE ACTIVITÉ VOULEZ-VOUS VIVRE ???

- Une maison hantée
- Un concours de décoration de citrouille
- Un bal masqué
- Un bingo effrayant
- Chasse aux bonbons
- Un film d'horreur

ON A BESOIN DE TON AIDE!!

Le comité des loisirs est à la recherche de personnes bénévoles qui aimeraient participer à l'organisation d'une activité pour l'Halloween! Tu es une personne qui adore l'Halloween et tu aimerais t'impliquer? Alors, joins-toi à nous!

Aide-nous à choisir l'activité d'Halloween parfaite pour cette année! Donne-nous des idées ou envoie nous tes préférences dans la liste ci-dessus.

Contacte-nous par courriel au loisirsstehelene@gmail.com ou encore via le Facebook du comité des loisirs!

NOUVELLES DE LA BIBLIOTHÈQUE



Avec l'été qui tire à sa fin, nous reprenons nos activités et nos horaires habituels.

Horaire de la bibliothèque

La bibliothèque est ouverte :

- Les mercredis soir de 18 h 30 à 21 h
- Les dimanches de 9 h 30 à 11 h 30 à l'exception du 1^{er} septembre pour la fête du Travail
- Les lundis de 13 h 15 à 16 h 15 à partir du 9 septembre

Club de lecture

Avec ses 24 inscriptions, le Club de lecture estival est toujours bien populaire. Le 22 juin dernier, l'activité d'ouverture du Club a été bien appréciée. Après la lecture du sentier des contes, nos jeunes ont bricolé des planètes et des fusées. Passez admirer ces chefs-d'œuvre qui sont affichés à la bibliothèque.

Il est encore temps de visiter le sentier des contes présenté au jardin auto-fertile (derrière La Moutonnière). Très beau conte de Chris Hadfield! Le concours de lecture est toujours en marche. Viens emprunter des livres et compléter tes coupons de participation. Nous clôturons le Club de lecture le 15 septembre prochain avec un atelier sur les sciences. Nous ferons le tirage à cette occasion. On t'y attend!



Bingo - Pyjama

Lors de notre soirée « Bingo – Pyjama », nos jeunes joueurs ont eu beaucoup de plaisir à confectionner leurs cartes de bingo. Geneviève et Noémie ont ensuite animé le jeu avec beaucoup d'entrain. On pouvait lire la joie dans les yeux des jeunes qui criaient « Bingo » avant d'aller récolter leurs prix! Toute une belle soirée!



Heure du conte – Camp de jour

Le Réseau BIBLIO offre « L'heure du conte » à ses bibliothèques affiliées. Comme le camp de jour de Saint-Norbert dessert aussi la population de Sainte-Hélène-de-Chester, nos deux bibliothèques ont collaboré pour partager cette activité qui s'est déroulée le 5 août au Centre communautaire de Saint-Norbert. Merci à la directrice du camp de jour, Mme Kelly-Anne Boilard, pour sa collaboration.



Jeux de société

Nous reprenons les jeux de société le lundi 9 septembre de 13 h 15 à 16 h 15 à la salle La-france de l'Auberge Le Ste-Hélène. Viens jouer et jaser dans une atmosphère de camaraderie. Tous les citoyens et citoyennes sont les bienvenus pour un après-midi bien agréable.



BiblioQualité

Toutes les bibliothèques du Québec sont évaluées, chaque année, selon des critères bien spécifiques : administration, local physique, ressources humaines, horaire et collection. Nous sommes très heureux d'avoir reçu le ruban de niveau 4. Seulement 12 bibliothèques (sur 118) du réseau CQLM ont obtenu le ruban de niveau 5. C'est grâce à votre participation et à votre soutien que nous obtenons ce bon résultat. Merci!

Nouvelle bibliothèque

La construction de la nouvelle bibliothèque est débutée. Nous sommes frénétiques et nous commençons déjà les préparatifs pour l'aménagement de ce nouvel espace citoyen. Nous vous invitons à nous soumettre vos propositions d'activités. Nous tenons à remercier le Conseil municipal et la direction pour leur vision de la culture. Notre nouvelle bibliothèque sera un lieu rassembleur où tous les citoyens et citoyennes se sentiront chez eux.

Les bénévoles :

Huguette Ouellette, Noémie Asselin,
Geneviève Kenyon, Julie Roberge,
Olivier Lecomte, François Aubre et Yvan Ouellette

biblio148@reseaubibliocqlm.qc.ca
819 382-2650



OFFRE D'EMPLOI



Le Sainte-Hélène,
Auberge et Spa Nordique

Vous habitez le village et vous aimeriez un revenu d'appoint et profiter de nos installations? Alors ce travail est pour vous!

Nous recherchons une personne au poste de maintenance.

Environ 10 h par semaine

Tâches :

- Fermeture des spas le jeudi, vendredi, samedi et dimanche
- Déneigement des trottoirs et entrée au besoin
- Nettoyage des fournaies à faire dans nos journées fermées
- Nettoyage et maintenance des spas à faire dans nos journées fermées
- Diverses réparations et entretien.

Salaire à discuter. L'accès au spa accompagné est gratuit à tous nos employés. Formation sur place.

⇒ Contactez Marise au 819 202-0202 ou par courriel à marise@lesaintehelene.com

CITATIONS SAVOUREUSES—PAR RENÉ BERGERON



Les joueurs de hockey, les entraîneurs, les animateurs et les politiciens adoptent parfois une forme de dérapage verbal cocasse pour faire passer leurs messages. En voici une série :

- Le Canadien est très loin de l'auberge.
- Jacques Martin a demandé un temps d'arrêt parce que son équipe était somnambule.
- Définitivement, ce soir, ça va être une journée très difficile.
- C'est un joueur qui n'a pas peur aux yeux.
- Il est en train de creuser les poignées de sa tombe.
- Il serait temps que le Canadien se retrouse les couilles.
- Pour bien jouer, les Sénateurs doivent marquer des buts offensivement.



JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES ÂÎNÉES 2024



TABLE DE CONCERTATION
POUR LES PERSONNES
âînées
de la MRC D'ARTHABASKA



JOURNÉE INTERNATIONALE DES PERSONNES ÂÎNÉES

Nous, les âînés !

- 10h00 Visite des kiosques
- 12h00 Dîner
- 13h30 Conférence, musique et chansons
avec Claudette Dion
- Tirage



Claudette Dion

Coût du billet
20\$

salle du Canton, Warwick, Jeudi 3 octobre 2024

La Table de concertation pour les personnes âînées de la MRC d'Arthabaska en partenariat avec des organismes du milieu qui ont à cœur le bien-être et la qualité de vie des personnes âînées sont heureux de vous inviter à participer à la Journée internationale des personnes âînées.

Billets en vente à

Association des Personnes Malentendantes des Bois-Francis

171, rue Notre-Dame Est, local 40, Victoriaville - 819-751-3055

À partir du 28 août 2024, de 9h00 à 16h00, du Lundi au Jeudi

Fermé de 12h00 à 13h00

(l'évènement sera à guichet fermé)

VILLA
ST-GEORGES

RÉSIDENCE
RIVIA



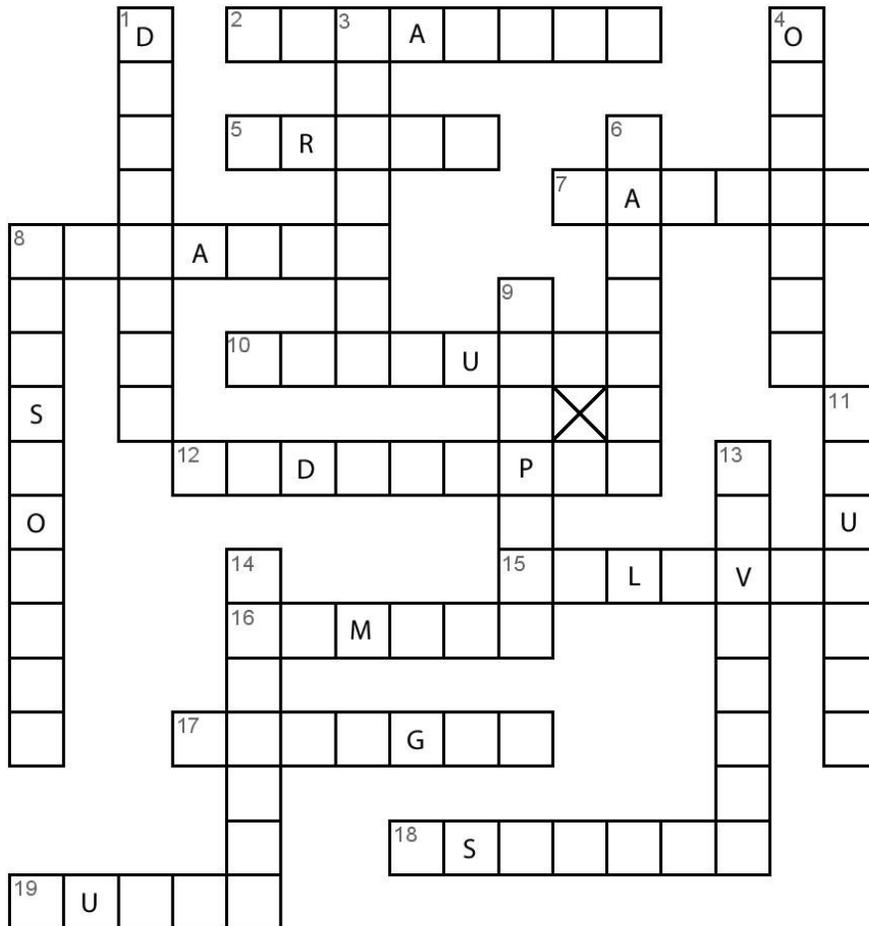
ministre des aînés



MERCI À NOS PRÉCIEUX PARTENAIRES !

JEU MOTS CROISÉS

Verbes (2)



HORIZONTAL

- 2) Prendre par terre.
- 5) Rendre plus beau, décorer.
- 7) Briser.
- 8) Faire peur à quelqu'un pour l'obliger à faire quelque chose.
- 10) Parler à voix basse.
- 12) Emmener quelqu'un de force.
- 15) Ôter.
- 16) Bouger.
- 17) Aller vers, se ...
- 18) Attirer l'air avec sa bouche.
- 19) Sanctionner.

VERTICAL

- 1) Interroger.
- 3) Faire voir.
- 4) Réussir à avoir.
- 6) Perdre du poids.
- 8) Récolter des céréales.
- 9) Donner un coup.
- 11) Donner à manger.
- 13) Voyager sur l'eau.
- 14) Parvenir dans un lieu.

lululataupe.com

Solution page 21

MUNICIPALITÉ AMIE DES ÂNÉS—SONDAGE

Le Programme de soutien à la démarche Municipalité amie des aînés (MADA) vise à soutenir les municipalités et les MRC en vue de réaliser une politique et un plan d'action en faveur des aînés.

Selon les données de l'Institut de la statistique du Québec, le Québec est l'une des sociétés où le vieillissement de la population est le plus marqué dans le monde. Au cours des vingt prochaines années, toutes les régions du Québec connaîtront une hausse du nombre de personnes âgées de 65 ans et plus. Les petites municipalités du Québec de moins de 1 000 habitants seront davantage affectées par ce phénomène avec une proportion de 23,7 %.

Dans ce contexte, un nouveau comité composé de Catherine Aubut (MRC), Lise Ouellette, Brigitte Labrecque, Gaëtan Ste-Marie et Geneviève Bergeron a été créé. Dans un premier temps, nous souhaitons connaître les besoins des personnes âgées de 65 ans et plus qui habitent à Sainte-Hélène. D'autres démarches suivront à la suite de la collecte des réponses obtenues par le sondage.

Nous vous demandons votre collaboration afin d'obtenir le plus de réponses possible de nos **citoyens âgés de 65 ans et plus seulement**.

- La période pour répondre au sondage est **du 9 au 30 septembre**.
- **Vous recevrez le sondage par la poste** et il sera **aussi accessible en ligne** à partir du 9 septembre sur la page Web suivante : <https://regionvic.to/aines>.
- Les sondages sur papier complétés seront déposés dans la chute à livre au bureau municipal.
- Ceux et celles qui répondront au sondage courront la chance de gagner une carte-cadeau de 125 \$ pour assister au spectacle de leur choix à la salle Le Carré 150 à Victoriaville.

Vieillir, c'est prendre de la valeur.

PARTAGEZ-LA AVEC NOUS!

Accédez au
sondage en ligne



www.regionvic.to/aines



Du 9 au 30 septembre 2024

Notre sondage est l'occasion de créer un milieu de vie adapté à vos besoins.

Où trouver le sondage?

- En ligne sur le site Web de la MRC d'Arthabaska
- Envoi postal à tous-tes les citoyen-nes

Concours



Tirage parmi les participant-es

Carte-cadeau de 125 \$ pour assister au spectacle de votre choix à la salle Le Carré 150 à Victoriaville.

Pour plus de détails sur les conditions de participation au concours, consultez le site Web de la MRC d'Arthabaska.

UTA

LE PLAISIR
d'apprendre!

VICTORIAVILLE ET SA RÉGION

AUTOMNE
2024

Personnes de 50 ans et plus | Aucun préalable, aucun examen

USherbrooke.ca/UTA  facebook.com/UTA.USherbrooke

VICTORIAVILLE

COURS

L'Afrique noire et l'Occident : continuité et rupture

Emmanuel Ndayambaje Les mercredis du 18 septembre au 6 novembre
De 9 h 30 à 12 h
Bibliothèque Alcide-Fléury

Le Québec, de temps en temps

Gaëtan St-Arnaud Les mardis du 22 octobre au 26 novembre
De 13 h 30 à 16 h
Bibliothèque Alcide-Fléury

Bloc 1 : La terre, beautés et mystères

Pierre O'Dowd et Luc Guay Les jeudis 3 et 10 octobre
De 13 h 30 à 16 h
Bibliothèque Charles-Édouard-Mailhot

Phénomènes géologiques spectaculaires (3 octobre)

Mystères de l'Île de Pâques (10 octobre)



Bloc 2 : Rendez-vous littéraires

Nicholas Giguère et Michel Morin Les jeudis 14 et 21 novembre
De 13 h 30 à 16 h
Bibliothèque Charles-Édouard-Mailhot

Réjean Ducharme (14 novembre)

Agatha Christie, reine du crime (21 novembre)

CONFÉRENCE

**L'Amérique en jeu.
Défis et enjeux de l'élection américaine 2024**

Daniel Landry Le jeudi 24 octobre, de 13 h 30 à 16 h
Bibliothèque Charles-Édouard-Mailhot

PLESSISVILLE

COURS

Bloc 1 : Histoires de chez nous

Monique T. Giroux Les mardis 17 et 24 septembre
De 13 h 30 à 16 h
Bibliothèque Linette-Jutras-Laperle

Les francs-maçons dans le monde et chez nous (17 septembre)

Les naissances illégitimes de la Nouvelle-France aux orphelins de Duplessis (24 septembre)

Bloc 2 : Société

Philippe Cantin et Luc Breton Les mardis 29 octobre et 5 novembre
De 13 h 30 à 16 h
Bibliothèque Linette-Jutras-Laperle

L'urbanisme au Québec (29 octobre)

Je vêts bien : au-delà de la mode, comprendre notre rapport au vêtement (5 novembre)

CONFÉRENCE

**Le mystère de la monnaie :
regard sur la politique monétaire canadienne**

David Dupuis Date et horaire à venir
Bibliothèque Linette-Jutras-Laperle

MODALITÉS D'INSCRIPTION

Toute personne qui désire s'inscrire aux activités doit le faire de la façon suivante :

- Remplir le formulaire d'inscription en ligne, dès le 21 AOÛT, 9 h, disponible sur le site Web :

www.usherbrooke.ca/uta/prog/vic

Pour toute information :

- 819 998-9041 (entre 9 h et 17 h)
- uta.victo@usherbrooke.ca

À noter : Cette affiche est un résumé préliminaire de la programmation, qui pourrait changer sans préavis. La version détaillée sera en ligne au www.usherbrooke.ca/uta/prog à la mi-juin et constamment mise à jour.

UDS Université de
Sherbrooke



AVIS PUBLIC

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER**

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT NUMÉRO 369-2024

Prenez avis que lors d'une séance du Conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester tenue le 3 avril 2024, le Règlement numéro 369-2024 modifiant le Règlement de démolition d'immeubles numéro 348 -2022 afin de modifier la liste des immeubles visés par le règlement ainsi que diverses dispositions a été adopté.

Ce règlement a été approuvé par la MRC d'Arthabaska, le 22 mai 2024.

Ce règlement est entré en vigueur le 23 mai 2024, date de délivrance du certificat de conformité de la MRC d'Arthabaska.

Toute personne qui désire consulter le projet de règlement peut le faire sur le site Internet de la municipalité au : <https://municipalites-du-quebec.com/sainte-helene-de-chester/> ainsi qu'au bureau municipal. Il est aussi possible de demander une copie à la municipalité par courriel au « municipalite@sainte-helene-de-chester.ca », par la poste au 440, rue de l'Église, Sainte-Hélène-de-Chester (Québec) G0P 1H0 ou par téléphone au 819-382-2650, du lundi au jeudi, de 9 h 00 à 12 h et de 13 h à 16 h 00.

Donné à Sainte-Hélène-de-Chester, ce 16^e jour du mois d'août 2024.

Chantal Baril
Directrice générale/Greffière-trésorière

AVIS PUBLIC

**PROVINCE DE QUÉBEC
MRC D'ARTHABASKA
MUNICIPALITÉ DE SAINTE-HÉLÈNE-DE-CHESTER**

AVIS PUBLIC D'ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT NUMÉRO 370-2024

Prenez avis que lors d'une séance du Conseil de la Municipalité de Sainte-Hélène-de-Chester tenue le 4 juin 2024, le Règlement numéro 370-2024 modifiant le Règlement de zonage 215-2008 afin de réviser certaines relatives aux bâtiments et constructions accessoires ainsi que diverses disposition a été adopté.

Ce règlement a été approuvé par la MRC d'Arthabaska, le 26 juin 2024.

Ce règlement est entré en vigueur le 27 juin 2024, date de délivrance du certificat de conformité de la MRC d'Arthabaska.

Toute personne qui désire consulter le projet de règlement peut le faire sur le site Internet de la municipalité au : <https://municipalites-du-quebec.com/sainte-helene-de-chester/> ainsi qu'au bureau municipal. Il est aussi possible de demander une copie à la municipalité par courriel au « municipalite@sainte-helene-de-chester.ca », par la poste au 440, rue de l'Église, Sainte-Hélène-de-Chester (Québec) G0P 1H0 ou par téléphone au 819-382-2650, du lundi au jeudi, de 9 h 00 à 12 h et de 13 h à 16 h 00.

Donné à Sainte-Hélène-de-Chester, ce 16^e jour du mois d'août 2024.

Chantal Baril
Directrice générale/Greffière-trésorière

PHRAGMITE OU ROSEAU COMMUN



Le roseau commun ou phragmite, est une plante de 2 à 5 mètres très envahissante (fossé, champ, rivage, prairie humide, marais, etc.) qui ne laisse place aux autres plantes indigènes, affecte la biodiversité et transforme la vue. La phragmite n'est toutefois pas considérée toxique.

Crédit photo MELCC

Elle a 3 modes de reproduction :

- les graines (fertiles vers septembre) dispersées par le vent sur plusieurs kilomètres
- les tiges et les racines répandues par l'eau
- la terre déplacée

Le truc pour la contrôler, **AGIR TÔT!**

Fauchage : Couper les tiges mortes et les jeunes pousses à moins de 1 cm au-dessus du sol. Répéter toutes les 2 semaines, dès le début du mois de juin, afin d'épuiser les réserves de la plante et d'empêcher la production de graines;

Bâchage : Faucher les plants puis les recouvrir d'une toile de géotextile jusqu'à 2 mètres en périphérie. Recouvrir idéalement la toile de 30 cm de terre organique, puis y planter une végétation herbacée dense et indigène (ex. gazon). Examiner régulièrement la zone, puis y extraire annuellement les repousses s'il y en a;

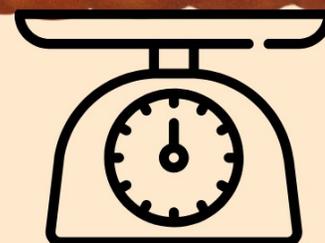
Contention : Entourer la colonie d'une barrière physique composée d'arbres et d'arbustes afin de ralentir son expansion

ATTENTION, il ne faut pas composter la plante ni ses racines, mais plutôt la brûler ou en disposer dans le bac à déchets dans un sac de plastique épais.

Pour éviter son arrivée ou sa propagation, on peut faire de la prévention :

- Ne pas en acheter ou en planter;
- Ne pas utiliser de la terre contaminée par la plante;
- Ensemencer immédiatement le sol mis à nu à l'aide d'un mélange d'herbacées indigènes, notamment dans les fossés nouvellement entretenus;
- Planter des arbres et des arbustes pour créer de l'ombrage et pour empêcher la germination des graines
- Maintenir la végétation naturelle, notamment près des rives et des milieux humides.

Sources : APPGLSF et FFQ

MARCHÉ EN COULEURS**MARCHÉ EN COULEURS****DIMANCHE 22 SEPTEMBRE 2024****10H À 14H AU CENTRE SPORTIF ACIERS SOLIDER****1425, RUE CORRIVEAU, STE-HÉLÈNE-DE-CHESTER****PESÉE DES CITROUILLES****DÈS 11H****PRIX À GAGNER!****ACCUEIL DES NOUVEAUX RÉSIDENTS****EXPOSANTS LOCAUX SUR PLACE****POTERIE, SAVON, LÉGUMES, PÂTISSERIES ET BIEN PLUS!****POUR PLUS D'INFORMATION, CONTACTEZ OLIVIER L'ÉCUYER AU 819-382-2137**

RÉTROSPECTIVE DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL DU 1^{ER} MAI 2024

- Adoption du règlement #372-2024 décrétant une dépense de 4 237 515 \$ et un emprunt de 988 000 \$ pour la construction d'un hôtel de ville et d'une bibliothèque;
- Il a été résolu de mandater Akifer pour le mandat de surveillance et de réhabilitation environnemental pour la décontamination du terrain situé au 218, rue Guillemette.

RÉTROSPECTIVE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 7 MAI 2024

- Adoption de la liste de comptes du mois d'avril pour un montant total de 48 335.60 \$;
- Renouvellement du contrat d'entretien estival à madame Maryse Goulet pour la saison estivale 2024, et ajout de l'entretien hebdomadaire des salles et des salles de bain au Centre sportif Aciers Solider, ainsi que l'entretien bimensuel des bureaux municipaux au coût 1 033.25 \$ mensuellement. Deux contrats seront faits distinctement, un pour l'extérieur du Centre sportif comme présentement et un pour l'entretien des salles, salles de bain et le portique du même endroit en plus de l'entretien des bureaux municipaux;
- Renouvellement de notre contrat de soutien avec Infotech pour les licences de 3 écrans, du 1^{er} juin 2024 au 31 décembre 2024 au coût de 3 818.50 \$ avant les taxes applicables;
- Renouvellement de notre abonnement à l'organisme COPERNIC avec qui nous avons une entente dans le cadre de la Brigade bleue, afin d'éradiquer la Berce du Caucase sur le territoire de la municipalité. L'adhésion est de 50 \$ et nous permet d'avoir des tarifs membres;
- Il a été résolu de contribuer d'un montant de 3 000 \$ au Comité des loisirs et que la Municipalité demande un dépôt des états financiers annuel pour transmission lors de la vérification comptable. Le Conseil continuera d'évaluer annuellement lors du budget s'il alloue un montant pour le Comité des loisirs;
- Il a été résolu de nommer madame Chantal Baril, directrice générale, comme signataire de l'entente de contribution financière pour le *Programme de subvention de 4500 bornes de recharge* d'Hydro-Québec;
- Il a été résolu de nommer madame Chantal Baril, directrice générale, comme signataire de l'entente de partenariat avec Hydro-Québec pour le déploiement de bornes de recharge (240V) pour véhicules électriques;
- Adoption du second projet de règlement #371-2024 modifiant le Règlement de zonage #215-2008 afin de permettre l'utilisation de conteneur comme station de pompage pour des activités acéricoles ainsi que diverses dispositions;
- Il a été résolu d'octroyer le contrat de fauchage et débroussaillage à M. Benoit Blais au coût de 11 250 \$ avant les taxes applicables et que les travaux devront être exécutés à la fin juin, début juillet de l'année 2024;
- Il a été résolu par le conseil de suivre la recommandation du CCU et d'autoriser la demande de dérogation mineure 2024-DM-002 pour le 235, rue Guillemette qui consiste à permettre le remplacement du lot 5 893 306 du cadastre du Québec par les lots 6 622 091 et 6 622 092 qui dérogeraient aux dispositions quant à la largeur prescrite à l'article 5.1.3.2 du Règlement de lotissement numéro 216-2008;
- Il a été résolu d'accepter la demande de dérogation mineure numéro 2024-DM-003 pour le 4300, 4^e Rang, à savoir de permettre l'agrandissement de la résidence unifamiliale isolée à 7.92 mètres de la ligne avant du terrain, et ce, contrairement à la distance minimale de 15 mètres comme prescrit à la grille des usages et des normes de la zone agricole A4 du Règlement de zonage numéro 215-2008.

RÉTROSPECTIVE DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU 4 JUIN 2024

- Adoption de la liste des comptes à payer du mois de mai pour un montant total de 43 512.72 \$;
- Nomination de madame Geneviève Bergeron à titre de mairesse suppléante pour les mois de juillet, août et septembre 2024;
- Il a été résolu d'accepter le rapport des états financiers de l'exercice 2023 présenté par le vérificateur externe, monsieur Samuel Moreau, de la firme Pellerin Aubert Ramsay Provencher inc.;
- Autorisation donnée à madame Chantal Baril, de faire un emprunt temporaire d'un montant de 4 237 515 \$ et que les signataires de cet emprunt temporaire seront monsieur Christian Massé, maire, et madame Chantal Baril, directrice générale et greffière-trésorière;
- Il a été résolu de mettre fin au contrat d'entretien de M. Renaud Gauthier puisque les élus(es) souhaitent dorénavant un seul contrat pour l'entretien du Centre sportif et des bureaux municipaux et que la personne soit dans la municipalité et puisse faire une surveillance accrue de l'entretien. Nous le remercions pour ses services offerts depuis près de 5 ans;
- Renouvellement de notre adhésion au Québec Municipal qui est un journal Web avec les nouvelles du monde municipal à travers le Québec au coût de 165 \$ avant les taxes applicables;
- Il a été résolu de procéder à la fermeture du bureau municipal pour la période des vacances estivales, soit du 19 juillet au 4 août inclusivement. Le bureau reprendra selon les heures d'ouverture le lundi 5 août;
- Il a été résolu d'autoriser monsieur Christian Massé, maire, de procéder à son inscription pour le congrès de la FQM qui aura lieu au Centre des congrès de Québec du 26 au 28 septembre 2024 au coût de 990 \$ plus les taxes applicables. Les dépenses afférentes au congrès seront payées par la Municipalité;
- Un avis de motion a été donné qu'à une prochaine séance sera soumis, pour adoption, le règlement numéro 373-2024, modifiant le règlement numéro 352-2022 relatif à la tarification pour l'utilisation des infrastructures et des services de la Municipalité afin de modifier la tarification liée au service de l'urbanisme. Le projet de règlement a été déposé séance tenante;
- Adoption du Règlement #370-2024 modifiant le Règlement de zonage #215-2008 afin de réviser certaines normes relatives aux bâtiments et constructions accessoires ainsi que diverses dispositions;
- Il a été résolu de suivre la recommandation du CCU et d'accepter la demande d'usage conditionnel afin que la résidence située au 3229, 3^e Rang ait un usage de tourisme en respectant les conditions exigées en conformité avec la section 1 du règlement sur les usages conditionnels numéro 350-2022;
- Il a été résolu d'accepter les travaux de remplacement du Pont Goulet dans la route Grenier tels que présentés par le ministère des Transports et de la Mobilité durable dans le but d'élargir la partie carrossable et d'enlever la limitation de charge. Ces travaux auront une durée de 10 semaines approximativement et engendreront un détour;
- Il a été résolu que le mandat de l'installation septique pour le futur hôtel de ville situé 218, rue Guillemette soit effectué par Excavation Lafrance au coût estimé de 24 500 \$ plus les taxes applicables;

- Il a été résolu de donner mandat à SM informatique pour procéder à l'installation du câblage et des équipements informatiques en temps et lieu au site du nouvel hôtel de ville selon les estimés de soumissions reçues;
- Il a été résolu de mandater Sogetel pour l'installation de la fibre optique au nouvel hôtel de ville au coût estimé de 1 503.70 \$;
- Il a été résolu de mandater Yvon Roy inc. pour procéder à l'installation des différents systèmes de vol, d'accès, de détecteur de fumée et de caméra au nouvel hôtel de ville au coût estimé de 20 790 \$;
- Il a été résolu de donner le mandat d'installation de la téléphonie IP à Sogetel au coût estimé de 879.80 \$ dans notre futur bâtiment municipal et que nous adhérons au service quand le temps sera venu pour nous d'emménager dans notre hôtel de ville au montant mensuel estimé de 115.75 \$;
- Il a été résolu de mandater la firme Inneo pour procéder à l'attestation de conformité de l'installation septique qui sera installée sous peu au futur hôtel de ville au coût de 995 \$ plus taxes;
- Il a été résolu d'octroyer le mandat de frais de laboratoire pour le contrôle de qualité des matériaux requis en chantier du futur hôtel de ville à SCP Géotek au coût de 34 205.06 \$;
- Il a été résolu d'appuyer la démarche de la Municipalité d'Upton afin de demander formellement au gouvernement du Québec une révision de la Loi sur la fiscalité municipale relative aux services policiers afin de revoir à la baisse la charge fiscale imposée aux municipalités pour le financement de la Sûreté du Québec. Une résolution sera transmise aux instances gouvernementales concernées.

Vous pouvez consulter en intégralité tous les procès-verbaux ainsi que les enregistrements audios et/ou vidéos des séances du conseil sur le site de la Municipalité au www.sainte-helene-de-chester.ca

**Solution du jeu Mots croisés
de la page 12.**

Verbes (2)



ARPAM—NOUVEAU SERVICE

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de la Mauricie-et-
du-Centre-du-Québec

Québec 

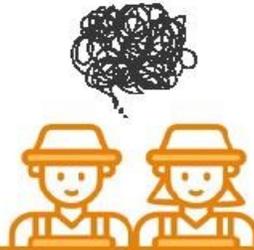
ARPAM

Approche et références pour les producteurs
agricoles et leur milieu

PROJET ARPAM : UN SERVICE DÉDIÉ AUX PRODUCTEURS AGRICILES ET LEUR MILIEU

Le CIUSSS de la Mauricie-et-du Centre-du-Québec met en place le projet ARPAM pour faciliter l'accès aux services offerts par ce dernier aux producteurs et productrices agricoles, le tout en partenariat avec l'organisme *Au cœur des familles agricoles* (ACFA). L'initiative s'inscrit en trois volets.

Ce projet permet un accès plus facile pour les agriculteurs aux différents services du CIUSSS MCQ : santé mentale adulte et dépendance, enfance, jeunesse et famille, soutien à l'autonomie des personnes âgées, déficience intellectuelle, TSA, déficience physique et maladies chroniques.



Sensibilisation à la réalité des producteurs agricoles auprès des 20 000 employés du CIUSSS MCQ et des partenaires

Créer un pont entre les producteurs agricoles et les services du CIUSSS MCQ par le biais d'ACFA et/ou de l'équipe de l'ARPAM

Assurer, par l'équipe de l'ARPAM, un suivi adapté auprès des agriculteurs en services sociaux généraux.

Pour y avoir accès ou pour toute information, vous pouvez contacter le 811 ou encore les travailleuses sociales du projet ARPAM au 819 228-2731, poste 3401.



Assemblée Nationale DU QUÉBEC

Sébastien
SCHNEEBERGER
DÉPUTÉ DE DRUMMOND-BOIS-FRANCS

819 475-4343
sebastien.schneeberger.drumsnat.qc.ca



Alain RAYES
Député de Richmond-Arthabaska
alainrayes.ca
alain.rayes@parl.gc.ca

1-877-751-1375 (sans frais) | 819-751-1375

3, rue de la Gare, C.P. 6, Victoriaville (OC) G6P 6S4
349, boul. Saint-Luc, Asbestos (OC) J1T 2W4
11, rue St-Georges, local 200, Windsor (OC) J1S 1J2
362, rue Principale, Daveluyville (OC) G0Z 1C0

EXCAVATION RBQ : 8264-4816-32
C. LAFRANCE & FILS INC.

Travaux mécanisés de tous genres
Déchiqueteuse - Marteau hydraulique
Laser - Peigne - Fosses septiques
Drains agricoles - Terre - Sable - Gravier

4219, Rang 4
Ste-Hélène de Chester
(Québec) G0P 1H0
excavationlafrance@gmail.com

Tél. : 819.382.2449 Téléc. : 819.382-2415

Centre de prévention **Suicide**
Arthabaska-Érable

Parles-en...
Ta VIE est importante!

Sème la vie!

Vous pensez au suicide ?
Vous êtes inquiet pour une personne de votre entourage ?
Vous êtes endeuillé par suicide ?

Nous sommes là pour vous!

Nos services

- Intervention téléphonique (24 heures/24, 7 jours/7)
- Services aux personnes endeuillées par suicide
- Services aux proches d'une personne ayant fait une tentative de suicide
- Activités d'information et de sensibilisation
- Formations

Tous nos services sont gratuits et confidentiels

24 heures par jour • 7 jours par semaine

MRC DE L'ÉRABLE 819 362-8581	MRC D'ARTHABASKA 819 751-2205	PARTOUT AU QUÉBEC 1 866 APPELLE (1 866 277-3683)
---------------------------------	----------------------------------	--

www.cpsae.ca

Traitement d'eau
GARAND

LES Pompes
GARAND INC.

VENTE • LOCATION • SERVICE • INSTALLATION

- ❑ TRAITEMENT D'EAU
- ❑ NETTOYEURS À PRESSION
- ❑ POMPES ET ACCESSOIRES
- ❑ CIRCULATEURS
- ❑ RÉPARATION DE MOTEURS

819 752-5563
Sans frais : 800 263-5563

URGENCE
24 h / 7 jours

Licence RBQ : 1648-4438-41



VENTES/ADMIN. : 233, de la Grande-Ligne
ATELIER : 111, rue Garand Victoriaville



**Avant
de
cliquer,
une
pause
s'impose**

Aiguiser vos cyber réflexes

Apprenez comment prévenir, reconnaître et signaler une fraude.

desjardins.com/securite

